

Besançon, le 4 septembre 2022

Rectorat

IA-IPR STI
Pascal BLANC

Paul-Luc ESTAVOYER

Tél : 03-81-65-49-33

Mél : pascal-didier.blanc@ac-besancon.fr
paul-luc-marie.estavoyer@ac-besancon.fr

10 rue de la Convention
25030 Besançon Cedex

Mesdames, Messieurs
les professeurs de Technologie
les professeurs de SII
s/c Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement

Objet : Lettre de rentrée des IA-IPR de Technologie - SII

Chères et chers collègues,

Nous souhaitons à toutes et à tous, une excellente rentrée. Nous accueillons avec plaisir les lauréats de concours, les professeurs entrants dans l'académie, les nouveaux recrutés, et notamment les professeurs contractuels.

Equipe d'inspection

Vous trouverez à la suite les évolutions de l'équipe :

Pour le lycée : Sylvain Pidoux, professeur au lycée Duhamel succède à Pierre Yves Zabé. Hubert Faigner et Elie Pacheco poursuivent leurs missions.

Pour le collège : Olivier Corbont professeur au collège de Montreux Château succède à Pascal Rubiloni. Alain Pretot poursuit fidèlement ses missions.

Nous remercions sincèrement Pierre-Yves et Pascal pour leur engagement et leur professionnalisme. Comme nous, les chargés de mission sont pleinement à votre écoute.

Cet été stimule à nouveau vivement nos consciences sur les enjeux de la transition écologique. Outre la nécessité de faire fortement évoluer les technologies, le changement des comportements est de fait et induit notamment une connaissance de ce monde d'objets. De plus, comme le précise le rapport de l'inspection générale, la méconnaissance voire le rejet des réalités industrielles, souvent présentées comme opposées aux objectifs du développement durable est également reliée au désintérêt majeur des jeunes pour les métiers de l'industrie.

L'enseignement des Sciences et Techniques Industrielles a le rôle et le devoir d'apporter l'éclairage nécessaire à nos jeunes pour cela et ce dès l'école primaire. Il conviendrait donc que nos enseignements soient systématiquement présents sur le sujet et qu'ils rayonnent au sein de l'établissement et de l'académie par le biais par exemple des labellisations E3D (Education à la Démarche de Développement Durable).

Par ailleurs, la mise en œuvre des réformes notamment celle du lycée général et technologique se poursuit et contribue à garantir un parcours personnalisé de réussite à tous les élèves, grâce à des pratiques pédagogiques et à des modalités d'enseignement variées et adaptées.

Formation

Afin de vous accompagner particulièrement sur ces enjeux, le groupe de réflexion constitué d'une vingtaine de professeurs de différents lycées œuvre depuis 2021 à l'élaboration de ressources sur la valorisation de nos filières, la pédagogie de projet en STI2D et l'élaboration d'une progression en SI à partir d'études de cas et de mini-projets. Nous les remercions sincèrement pour la qualité des productions et pour leur engagement.

Afin que l'ensemble des équipes profite de cette expertise et puisse également élaborer collectivement des productions, nous avons fait le choix, à l'instar des CEMTEC (Centre de Mutualisation des Ressources) en technologie collège, de mettre en place des groupes de travail géographiques à partir de cette rentrée.

Dans la continuité de cet accompagnement qui concerne la formation continue, le programme académique de formation (PRAF) présentera cette année quelques nouveautés : en particulier, en plus des traditionnelles actions de formation ponctuelles, il sera possible de s'inscrire à des parcours permettant de développer, dans la durée et de manière plus approfondie, des compétences professionnelles sur des champs ciblés. La présentation de l'offre sera accessible sur la page EAFC du site de l'académie à la fin du mois de septembre. Elle sera organisée en cycles : pour les professeurs, un cycle métier "professeurs du second degré" centré sur les compétences de l'enseignant et dans lequel se trouveront les formations relevant des disciplines et spécialités ; et une série de cycles visant des questions professionnelles partagées sur des thématiques transversales. Un cycle spécifique présentera toutes les offres liées à la carrière (concours, certifications, mobilités...) et au développement personnel (bien-être, qualité de vie au travail, santé au travail, prévention des risques psychosociaux...). Cette présentation vise à permettre une exploration plus facile et plus complète de l'offre par chacun. Par un système d'abonnement, vous pourrez sélectionner les formations qui vous intéressent et, ainsi, recevoir des informations vous permettant de vous inscrire à celles que vous retiendrez. Néanmoins dès avant cette mise en ligne sur la page de l'EAFC, l'application GAIA bleu (widget "GAIA indiv" accessible à partir du portail PRATIC) permet comme par le passé d'explorer l'offre par mots-clés et de procéder d'ores et déjà aux inscriptions individuelles. Celles-ci ne seront plus limitées par des dates de campagne et il sera possible de s'inscrire tout au long de l'année. Le cas échéant, vos abonnements vous informeront des dates de mise en œuvre des modules et de la nécessité de vous inscrire aux formations auxquelles vous serez abonnés, lorsque vous ne l'aurez pas fait. Dès que l'offre sera publiée sur sa page, l'EAFC organisera, des webinaires et un parcours m@gistere vous accompagnant sur ces nouvelles procédures de consultation et d'inscription.

L'accompagnement des nouveaux enseignants

Nous attirons votre attention sur le fait qu'un certain nombre de formations est à public désigné. Comme l'an passé, vous recevrez toutes les informations nécessaires via la liste de diffusion en temps et en heure pour que vous puissiez participer aux formations que vous souhaitez. Ceux qui ne reçoivent pas les messages actuellement ont la possibilité de contacter notre Interlocuteur Académique au Numérique (IAN) afin de s'inscrire : Hubert Faigner - hubert.faigner@ac-besancon.fr

Comme les années précédentes, nous tenons à la disposition des collègues, le guide du stagiaire/tuteur S2I, ainsi qu'un guide à destination des vacataires et contractuels. Ces deux guides sont disponibles à l'adresse ci-dessous. Nous avons tenu à insister sur l'information d'accueil.

Une rubrique existe sur le site internet disciplinaire TS2I de l'académie à destination des vacataires, contractuels, professeurs stagiaires (et plus généralement des nouveaux professeurs) : <http://ts2i.ac-besancon.fr/category/enseignants/nouveauxenseignants/>

Culture du numérique

Le ministère a souhaité se doter d'une nouvelle solution de classes virtuelles pleinement souveraine, basée sur un logiciel libre éprouvé et un hébergement industriel français conforme à la nouvelle doctrine de l'État en matière de cloud. Entièrement gratuit et accessible en permanence, ce nouveau service « Classe virtuelle » remplace « Ma classe à la maison » du Cned. Il est disponible sur la plateforme apps.education.fr.

Le numérique est un vecteur de développement des apprentissages, il permet de développer subtilement des pédagogies nouvelles, et de mettre à portée de main les technologies les plus innovantes. Il facilite entre autres, la différenciation des démarches et l'individualisation des parcours pour répondre aux besoins de chaque élève.

A ce titre, la maîtrise des compétences numériques des élèves et des étudiants doit être régulièrement évaluée par les équipes pédagogiques. Pour suivre l'acquisition des compétences numériques, **une évaluation régulière des compétences numériques des élèves figure dans les livrets scolaires** à l'école et au **collège** et dans les bulletins au lycée. En outre, l'établissement scolaire délivre désormais une véritable certification du niveau de maîtrise des compétences numériques pour les élèves du cycle 4 des collèges et du cycle terminal des lycées, ainsi que pour toutes les formations dispensées en STS et CPGE. La plateforme Pix, mise en œuvre par le Gip, permet de passer ces certifications. <https://pix.fr/fr>

Communication

La communication à votre attention sera poursuivie via les listes de diffusion en technologie (collège) et STI. Elles permettent des échanges dynamiques et constructifs entre professeurs de technologie et/ou S2I, ainsi que la lettre des actualités du site Technologie & Sciences Industrielles de l'Ingénieur : <http://ts2i.ac-besancon.fr/>

Nous vous invitons à nous faire part, de la perception actuelle du site, et à nous adresser les évolutions éventuelles que vous aimeriez voir apparaître.

Pour conclure, les chantiers de la technologie sont encore nombreux pour contribuer à améliorer les résultats de nos élèves afin d'éveiller leur curiosité aux sciences et à la technologie, susciter de nouvelles vocations auprès des garçons comme des filles pour aider les citoyens de demain à répondre aux nombreux défis économiques, technologiques, sociétaux, et environnementaux de notre pays.

Nous savons pouvoir compter sur votre investissement pour la réussite de vos élèves et nous vous témoignons tout notre soutien dans ces missions passionnantes.

Les IA-IPR STI

Paul-Luc ESTAVOYER - Pascal BLANC



